



AVIS DE CONVOCATION

A TOUS LES MEMBRES DU CONSEIL

Avis est donné par la soussignée, Micheline Martel, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, d'une séance extraordinaire qui sera tenue le 8 décembre 2022, 19 h 30, au bureau municipal au 421, 4^e Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot :

- 1- Ouverture de la séance et constatation du quorum;
- 2- Ordre du jour – Adoption;
- 3- Règlement numéro 594-2022 établissant les taux de taxes et les tarifs de compensations ainsi que les conditions de perception pour l'année 2023 – Adoption;
- 4- MAMH – Avis de refinancement – Centre communautaire – Approbation;
- 5- MAMH – Avis de refinancement – Centre communautaire – Concordance courte échéance – Approbation;
- 6- Règlement numéro 597-2022 relatif à la circulation des véhicules tout terrain (VTT) et des motoneiges sur les rues et abrogeant le Règlement numéro 592-2022 – Adoption;
- 7- Règlement numéro 599-2022 concernant la création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection et affectations des sommes nécessaires – Adoption;
- 8- Période de questions;
- 9- Levée de la séance.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 1^{er} décembre 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière